

Ces principes serviront d'indications sur la manière de traiter la question proposée, mais ne sont pas obligatoires.

Les concurrents sont priés d'envoyer leurs mémoires, en langue allemande, avant le 1^{er} janvier 1890, au Comité central prussien, accompagnés d'une enveloppe cachetée qui renfermera l'adresse exacte de l'auteur et portera une devise qui sera reproduite en tête du mémoire.

Le prix de 3000 Mk., qui, en cas de mérite égal de plusieurs travaux, pourra être partagé, sera décerné par un jury désigné par le comité soussigné.

Berlin, février 1889.

*Le Comité central de la Société prussienne de secours
aux militaires malades et blessés à la guerre.*

OTTO, comte DE STOLBERG.

SERBIE

LA SOCIÉTÉ SERBE EN 1887-1888

*Extrait du rapport annuel présenté à l'Assemblée générale
du 14/26 juin 1888.*

L'état sanitaire du royaume ayant été, pendant le cours de cette année, comme pendant l'année précédente, tout à fait normal, l'activité de la Société a dû se borner à des travaux d'administration intérieure, ainsi qu'à des essais, heureux d'ailleurs, d'organisation, dans le pays, de sous comités qui pourront, en cas de besoin, servir d'intermédiaires entre le Comité central et la population. La Société a eu la satisfaction de pouvoir mener à bonne fin la construction du bâtiment qu'elle avait entrepris à Nisch. Ce bâtiment, qui sert actuellement de remise aux 64 voitures d'ambulance dont se compose le train d'équipage de la Société, pourra, en temps de guerre, être employé comme hôpital de 120 lits. Aussitôt après son inauguration solennelle, en présence des autorités militaires, religieuses et civiles, cet édifice a été utilisé pour le but auquel il est destiné. Il a coûté à la Société une somme de 61,588 francs.

Les travaux pour augmenter et renforcer les ressources maté-

rielles de la Société ont absorbé l'activité du Comité central et des commissions qui avaient à s'occuper de ces questions spéciales. L'émission d'un emprunt à lots, qui était sur le point d'être conclue avec l'Union Bank de Mannheim, en décembre 1887, n'a pas pu avoir lieu alors, ce projet ayant été abandonné par suite de la situation politique, qui était très inquiétante. Il fut repris plus tard, et l'emprunt à lots ayant été conclu avec la Banque de crédit de Belgrade, celle-ci a versé à la Société une somme de 20,000 fr. On espère que, lorsque la ratification du gouvernement aura été obtenue, cette opération rapportera à la Société un bénéfice net de 1,500,000 fr.

L'année dernière déjà, la Société avait entrepris une revision de ses statuts, dans le but de resserrer les liens qui l'unissent au ministère de la guerre. Lors de la discussion des modifications proposées, certaines difficultés ont été soulevées mais sont maintenant heureusement aplanies. La sanction royale n'a cependant pas encore été octroyée à ces nouveaux statuts, de sorte que les anciens restent encore en vigueur.

La Société serbe a pris une part active à la conférence internationale de Carlsruhe, en septembre 1887. Les délégués de la Société étaient MM. Georges S. Simitch, son président, et Milan St. Markowitch, membre du Comité central. L'état serbe, en sa qualité de signataire de la Convention de Genève, y était représenté par le lieutenant-colonel Dr Michel Markowitch. Les délégués de la Société serbe ont soumis au Comité central un rapport détaillé sur les travaux et les décisions de la conférence. Le Comité, en donnant son approbation pleine et entière à ses délégués, s'est chargé de faire exécuter les décisions prises par la conférence.

Le Comité serbe est demeuré en rapports constants avec le Comité international de Genève, ainsi qu'avec les principaux comités des autres pays, en leur envoyant les publications de la Société en échange de leurs propres travaux.

La Société a distribué des secours en numéraire et en vivres aux blessés et aux invalides des guerres de 1876, 1877-78 et 1885. Bon nombre d'officiers et de sous-officiers pauvres ont pu, grâce aux secours de la Société, continuer aux eaux minérales les cures prescrites par les médecins. La Société a aidé aussi, dans la mesure de ses moyens, différentes sociétés et institutions de bienfaisance. Elle a cédé à prix coûtant aux hôpitaux tout ce qu'elle

possédait de produits pharmaceutiques dans ses magasins ; de cette manière, tout en aidant les hôpitaux, elle a encaissé une somme de 12,000 fr. et s'est débarrassée d'objets qu'elle n'aurait pu conserver sans qu'ils fussent exposés à se détériorer en pure perte. Les instruments chirurgicaux de la Société représentent une valeur de 63,000 fr. et les voitures d'ambulance une valeur de 94,000 fr.

Il existe actuellement 54 sous-comités dans les chefs-lieux de départements et dans les autres villes du pays. Leur activité est principalement de nature administrative ; ils servent d'intermédiaires entre la Société et les autorités locales d'une part, et, d'autre part, entre la Société et le public.

Les dépenses de la Société s'élevaient, au 31 décembre 1887, à 74,526 fr. 03 cent., les recettes à 160,617 fr. 65 cent. Il restait donc en caisse à cette date une somme de 86,091 fr. 62. Les sous-comités ne disposaient, à la fin de l'année 1887, que d'une somme de 8,000 fr.

La Société possède en immeubles, à Belgrade, une maison évaluée 50,000 fr., et à Nisch un bâtiment évalué 61,588 fr.

Le président du Comité central, jusqu'au mois de février 1888, a été M. Georges S. Simitch, actuellement ministre de Serbie à St-Pétersbourg. Lors de son départ, M. le général Mil. Léchianine, a été élu pour le remplacer.

SUÈDE

LA SOCIÉTÉ SUÉDOISE EN 1888

Extrait du rapport présenté à l'Assemblée générale le 26 octobre 1888.

Le présent rapport porte sur l'activité de la Société de la Croix-Rouge suédoise et de sa branche samaritaine, ainsi que sur l'administration et l'emploi de leurs fonds, depuis l'assemblée générale du 9 décembre 1887 jusqu'à celle de ce jour.

Le Comité international de la Croix-Rouge, à Genève, a rappelé, par une circulaire du 2 avril dernier, que notre association humanitaire vit le jour le 26 octobre 1863. Ce fut, en effet, à cette date qu'une conférence internationale se réunit à Genève, à l'effet de